

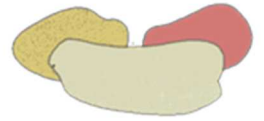


INFO-ACTUALITÉ

Assemblée générale du GWPPDT-upr le 03 mars dernier à Ciney

Pierre Lebrun

Cette Assemblée était soutenue par Grimme et par l'APAQ-W, que nous remercions une nouvelle fois. Elle était organisée dans le cadre du Centre Pilote Pomme de terre (CPP) cofinancé par le SPW.



Lors de la partie administrative les élections ont mené à la réélection pour 4 ans de Bernard Dardenne, Pierre Emond et Alain Malotaux, et à la nomination pour 4 ans également de 2 nouveaux membres à l'Organe d'administration : Olivier De Backer pour la province de Brabant wallon (à la place de Robert Evrard et de François Moos qui ont arrêté tous deux la production de plants), et

Charles De Wulf pour la Province de Namur (à la place de son père, Jean-Paul De Wulf qui a décidé de passer la main à la jeunesse). Bravo à ces 2 nouveaux administrateurs pour leur élection et merci pour leur engagement dans le GWPPDT-upr. L'Organe d'administration pour les 2 prochaines années est donc la suivante :

Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Olivier De Backer	Pierre Delbeke	Bernard Dardenne André Hermesse	Pierre Emond	Charles De Wulf Alain Malotaux

La **partie publique** était dédiée à 2 thématiques techniques : la production en billons et la qualité sanitaire de la production 2022.

Samuel Rase (Grimme Belgique) et ses collègues (Thomas Lambermont et Corentin Lefèvre) ont assuré une présentation technique sur la production de (plants de) pommes de terre en billons, qui consiste à installer généralement 3 rangs dans une butte élargie qui prendra alors une forme aplanie. La technique n'est pas nouvelle puisqu'elle est pratiquée depuis de nombreuses décennies à grande échelle notamment en Grande-Bretagne, en France, au Grand-Duché de Luxembourg, mais aussi dans certaines sous-régions d'Ardenne belge, avec ou sans épierrage. Elle est aussi ponctuellement pratiquée en production de grenailles pour le marché du frais.

Le billon permet en effet d'augmenter considérablement la densité de plantation, et dès lors d'augmenter le nombre de tubercules récoltés par mètre carré, ce qui est

évidemment intéressant en production de plants de pomme de terre.

Le matériel existant chez Grimme forme un billon de 1,80 m de large qui accueille soit 2 rangs espacés de 90 cm, soit 3 rangs espacés de 42 cm (éventuellement en quinconce). Il en résulte une meilleure occupation du sol par la culture et une moindre compétition entre plantes. La réduction de la surface du profil (par rapport à des buttes traditionnelles) réduit le dessèchement (c'est un avantage en période sèche, un inconvénient en période humide d'arrière-saison). L'augmentation de la densité de plantation mène régulièrement à une hausse de rendement de l'ordre de 15 % (estimation) en calibres petits et moyens tout en favorisant l'obtention de tubercules homogènes. Mais les coûts de mise en œuvre (tonnage nécessaire de plants mères, débit du chantier de plantation, fertilisation...) sont aussi plus importants (en proportion de la densité plus élevée de plantation, généralement de l'ordre de 20 %), et le volume de terre à dégager à l'arrachage est aussi plus important.

Photo 1 : Billonnage

L'installation se fait en 3 phases :

- Le billonnage = formation des « planches » à l'aide d'un outil à socs – voir photo 1
- Le tamisage / épierrage : plusieurs types de tamiseuses existent, avec un équipement variable de rouleaux et de chaînes selon le type de sol (voir photo 2)
- La plantation dans les billons tamisés.

**Photo 2 : Tamisage / épierrage**

Le tamisage permet de séparer les mottes et les pierres de la terre fine, et facilite le réchauffement et l'oxygénation du billon, ce qui mène à une germination plus rapide. Il contribue à une zone de culture optimale en améliorant l'approvisionnement en eau, en facilitant la croissance des racines vers le bas, et en assurant une croissance plus homogène des tubercules.

Sur sol suffisamment léger le billonnage et le tamisage (sans épierrage) peuvent se faire en un seul passage à l'aide d'une fraise + butteuse classique adaptée. Lors de la plantation, le système de réglage hydraulique Flowboard de Grimme assure une profondeur régulière, laquelle peut être moins grande que sur buttes traditionnelles (13 – 14 cm au lieu de 16 – 18 cm). La plantation à densité variable entre lignes (densité plus élevée pour la ligne centrale par rapport aux 2 lignes extérieures) est en cours de développement.

La discussion technique a mené à différentes considérations :

- le cloisonnement des interbuttes nécessite un passage supplémentaire ;
- le désherbage mécanique ne peut concerner que les flancs extérieurs du billon ;
- le taux de verdissement n'est pas plus élevé car il apparaît que les plantes ont davantage tendance à se développer vers l'intérieur ;
- le défanage mécanique par broyage est possible à condition d'avoir un broyeur (avec capes adaptées) avec une grosse puissance d'aspiration du feuillage ;
- les arracheuses 4 rangs sont facilement adaptables au billon.

La nécessité d'augmenter le rendement net en plants de pomme de terre en Belgique implique de se ré-intéresser à la culture en billons. Certains producteurs wallons de plants en font une expérience positive depuis quelques années. Le GWPPPDT installera une parcelle de démonstration (dans le cadre du CPP) qui sera visitée lors de la traditionnelle journée « champ de post-contrôle » en juin.

Vincent César, en charge du laboratoire de virologie au CRA-W, a rappelé la saison de culture 2022 et les résultats des analyses virologiques sur la production belge (wallonne et flamande). Pour l'ensemble de la **Belgique**, 1.970 ha sont passés au contrôle, soit 60 ha de moins qu'en 2021). Cinq variétés (Fontane, Alegria, Agria, Spunta et Lady Rosetta) occupent plus de 50 % des surfaces.

En Wallonie, 49 variétés composent les 954 ha contrôlés (en baisse de 54 ha). 3 variétés ont plus de 100 ha : Agria, Spunta et Alegria. En Flandre, 1.015 ha ont été testés, dominés par Fontane, Alegria et Lady Rosetta. Le nombre de lots est en diminution constante depuis 2017 dans les 2 régions, essentiellement dû à la baisse de la classe E. Mais la taille moyenne des lots augmente.

La saison culturale 2022 a connu un pic exceptionnel de vol de pucerons autant à Gembloux qu'à Libramont, et sans commune mesure avec 2021 (voir figure 1). Ce pic s'explique par un hiver précédent doux, un printemps très favorable à la multiplication des pucerons, et à l'absence d'insectes utiles. Plusieurs espèces non vectrices de virus Y étaient présentes en grand nombre (pucerons inféodés à divers arbres). Les principales espèces vectrices piégées étaient le puceron de la carotte et le puceron vert du prunier, tandis que le puceron du pêcher était nombreux en parcelles. En conséquence, le virus Y a été détecté sur 64 % (contre 57 % en 2021) des lots belges, et le virus de l'enroulement (PLRV) sur 4,8 % (0 % en 2021). Avec 27 %, le taux de déclassement (figure 2) est ainsi plus élevé qu'en 2021 (11 %), mais semblable aux 3 années précédentes. 4 % des lots ont été refusés (1,2 % en 2021).

En conclusion, malgré les conditions météo très favorables aux pucerons et la détection de vols exceptionnels, la qualité sanitaire de la production belge de plants 2022 est très correcte. On notera néanmoins la présence du virus de l'enroulement, ainsi que des dommages du virus Y nécrotique (Yntn) sur variétés sensibles.

Figure 1: Nombre total de pucerons capturés par semaine (Gembloux)

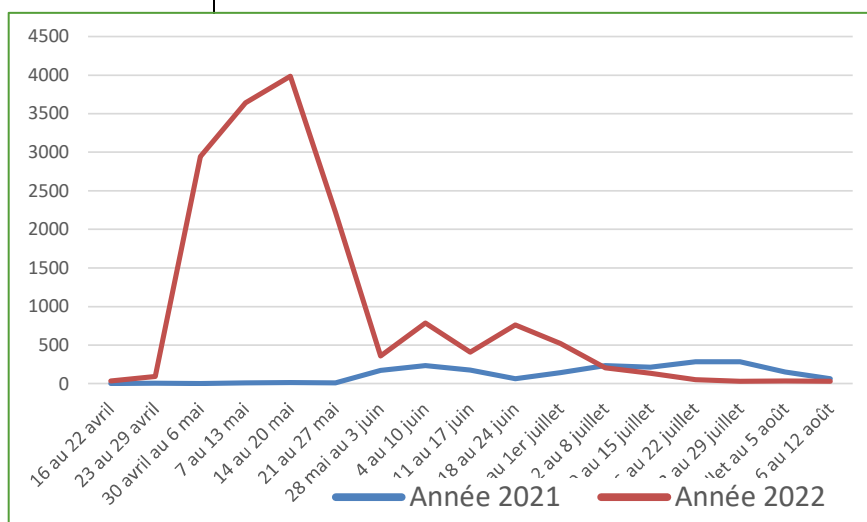
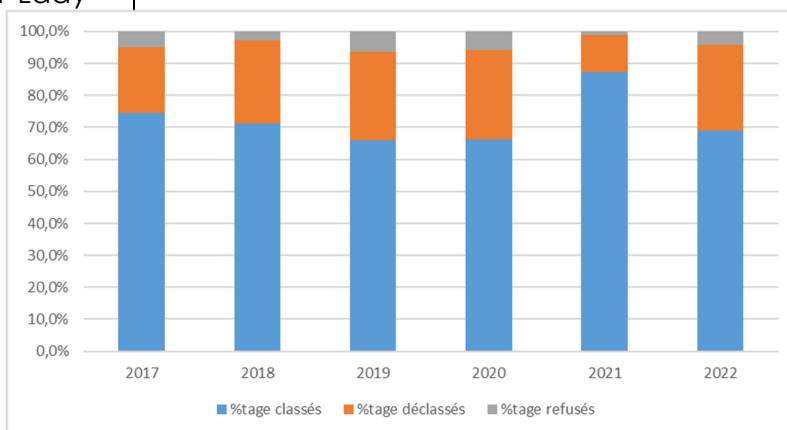


Figure 2: proportions des lots de plants par année



À l'issue de la partie publique, le GWPPPD et ses membres ont pu remercier chaleureusement Jean-Paul De Wulf et Jean-François Séverin pour leur très longue implication au Conseil d'administration : 30 ans pour Jean-Paul, 14 ans pour Jean-François. Jean-Paul a été une des chevilles ouvrières du rapprochement entre le Groupement et la Fiwap. Il a aussi œuvré pour que le champ de post-contrôle rallie une région plus centrale et plus représentative des campagnes wallonnes. Il aura également assuré la représentation du GWPPPD dans différentes structures et Comités : à la Fiwap, à l'AFSCA, au SPF Santé publique, ou encore au SPW à Namur. Merci aussi à Robert Evrard et François Moos pour leur implication ces 3 dernières années.

L'Assemblée a aussi remercié Luc Roisin qui a quitté récemment ses fonctions à l'APAQ-W et qui a assuré la mise en œuvre de la promotion du plant wallon pendant plus de 30 ans. Il est remplacé au sein de l'APAQ-W par Maureen Coster.